Comptabilité publique

Initiation à la comptabilité des matériels

2 jours (14h00) | 4,6/5 | CPTG-6822368 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 375 € ht

Formations Compétences Métier › Comptabilité - Gestion › Comptabilité publique

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Se repérer dans les textes de référence
- Assurer l'identification du matériel
- Renseigner des documents comptables

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateform

Prérequis

Connaissances de base en comptabilité publique et en gestion administrative

Public concerné

Agents du secteur public chargés de la gestion comptable et budgétaire, acheteurs, agents de l'État, des collectivités territoriales et d'établissements publics en charge de la gestion des biens mobiliers

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

JOUR 1

Distinguer biens corporels et incorporels

- Définition de l'actif : les biens corporels et incorporels
- Biens en location-financement
- Critères de comptabilisation
 - le critère de contrôle
 - le critère d'évaluation fiable
- Equipements militaires
 - classification des biens et leurs statuts logistiques
 - les personnes en charge des biens
 - le suivi logistique des biens

Gérer le cycle de vie d'un bien dans le patrimoine mobilier

- L'entrée du bien dans le patrimoine
 - origine du bien
 - cas particulier de la mise à disposition d'un bien
 - processus logistique de l'entrée du bien dans le patrimoine
 - le système d'information logistique et la codification

EXERCICES D'APPLICATION sur les entrées et sorties de biens

- Le suivi d'un bien entré dans le patrimoine
 - les différents états au cours de la vie du bien dans le patrimoine
 - le processus de la mise en exploitation
 - le processus de mise en statut « disponible » d'un bien entré
 - mise en statut « non disponible »
 - mise en exploitation
 - processus de mise en intervention technique d'un bien
 - mise à la disposition d'un autre organisme
 - processus de mise en traitement fin de vie
 - processus logistique d'expédition d'un bien
 - processus logistique de la réception d'un bien

MISE EN SITUATION : Etablir un procès-verbal de prise en charge (vérification, procédure de réserve, saisie)

JOUR 2

Gérer le cycle de vie d'un bien dans le patrimoine mobilier (suite)

- La sortie du bien de la gestion logistique
 - les causes possibles de sortie d'un bien
 - processus de sortie des ressources logistiques d'un bien
 - processus d'élimination d'un bien
 - procès-verbal de perte, destruction, détérioration...
- Acteurs et rôles
- Le contrôle interne logistique

ÉTUDES DE CAS : Organiser et enregistrer la sortie d'un bien (déficit, classement en attente, sortie, réforme)

Etablir l'inventaire ou le recensement des biens

- Le recensement
- L'organisation

– La valorisation des biens

ETUDE DE CAS :
S'approprier les procédures de réalisation d'un inventaire
Optimiser le processus dans le cadre d'un processus d'amélioration continue (roue de Deming)
Piloter et/ou réaliser en autonomie le processus d'inventaire

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

– En cours de formation, par des exercices pratiques
– Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.